



2.1 LES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MAECI

La stratégie de gestion des ressources humaines du MAECI a pour objet de faire fonctionner le plan d'activités du ministère. Ses trois principaux objectifs sont les suivants :

1. Construire, à partir des fondements actuels de la gestion des ressources humaines du ministère, un cadre de gestion des ressources humaines exhaustif et global :
 - définir la meilleure manière d'aligner la gestion des ressources humaines et les objectifs fonctionnels du ministère,
 - évaluer les rapports d'interdépendance des activités de gestion des ressources humaines qu'il nous faut entreprendre pour concrétiser cet alignement,
 - concevoir et prioriser nos activités de gestion des ressources humaines pour nous assurer que nous faisons ce qu'il faut comme il faut et au bon moment pour recueillir les meilleurs fruits à long terme de notre investissement dans les ressources humaines.
2. Aider le MAECI à contribuer au programme des organismes centraux pour l'ensemble de la fonction publique et à en tirer parti.
3. Circonscrire, pour nous-mêmes et pour les organismes centraux, les problèmes cruciaux de gestion des ressources humaines qu'il est urgent de régler pour être en mesure de remplir notre mandat ministériel.

2.2 LE CADRE CONCEPTUEL

Cette deuxième version de la stratégie de gestion des ressources humaines du MAECI est structurée de façon à inclure les trois éléments suivants

1. **Une stratégie globale de gestion des ressources humaines** permettant de saisir dans le détail les thèmes stratégiques, les défis systémiques et les lieux de leadership principaux de l'ensemble du ministère pour la période de planification. Ce document renvoie à certaines collectivités pour illustrer les grands thèmes ou lorsque telle ou telle question globale importante est propre à une collectivité particulière, mais il a pour objet d'expliquer comment toutes les activités participant du processus de changement dans le ministère devraient s'unir dans la perspective des objectifs stratégiques fonctionnels.
2. **Des stratégies de gestion des ressources humaines pour les directions générales**, alignées sur la stratégie globale de gestion des ressources humaines et expliquant comment les principaux thèmes seront réalisés dans le cadre des objectifs de chaque direction générale.
3. **Des stratégies de gestion des ressources humaines pour les collectivités**, alignées sur la stratégie globale de gestion des ressources humaines et expliquant comment les principaux